



PROJET DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET
D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN-FINANCEMENT ADDITIONNEL (PREMU)
IDA N° H 6452-CI

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/PREMU-FA/CA/2020
POUR LE SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU
POTABLE DES VILLES DE KORHOGO ET FERKESSEDOUGOU – PHASE 2

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés **DB n°WB12451-11/19** paru dans le « Development Business » du 26 novembre 2019.

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), d'un montant équivalent à **150 millions USD**, pour le financement additionnel des activités du Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Urbain (PREMU-FA). Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement de contrat des prestations de services de consultant pour le **suivi et contrôle des travaux de renforcement du système d'adduction d'eau potable des villes de Korhogo et Ferkessédougou – Phase 2**.
2. La mission de la firme consistera, d'une manière générale, à prescrire et à prendre au nom du Maître d'œuvre qu'il représentera auprès de l'Entreprise, toutes les dispositions conformes et nécessaires à la parfaite exécution des travaux, sauf les approbations administratives ainsi que les mesures ayant une incidence financière.
3. Les travaux de renforcement du système d'adduction d'eau potable des villes de Korhogo et Ferkessédougou – Phase 2 consistent à :
 - La construction et équipement d'une station d'exhaure de 800 m³/h ;
 - La construction et l'équipement d'une station de traitement de type T3 (pour les eaux de surface par oxydation, clarification et désinfection) de 800 m³/h ;
 - La construction et l'équipement d'un réservoir au sol de 3000 m³ ;
 - La construction et l'équipement de deux bâtiments de transformation et de l'armoire à la station de traitement et à l'exhaure ;
 - Au raccordement et à l'équipement électrique des sites de productions ainsi que leur automatisme et télégestion ;
 - La fourniture et pose de 287 km de conduites PVC DE 63 à DN 400, PN 16.
4. La mission principale de la Firme porte sur l'exécution des prestations de contrôle et de surveillance des travaux ci-dessus décrits tout en veillant au respect par les différentes entreprises, des dispositions du PGES Chantier adopté. Ainsi, la Firme aura pour mission de :
 - Vérifier les moyens matériels et humains mobilisés par l'Entreprise (quantité et qualité) ;
 - Vérifier les études techniques d'exécution et le Plan de Gestion Environnemental et Social des travaux et/ou proposer le cas échéant des ajustements/modifications de conception
 - Établir après chaque validation de plans un DQE actualisé des travaux ;
 - Procéder au suivi et au contrôle de la qualité des travaux et des quantités mises en œuvre ;
 - Transférer les données techniques et financières des chantiers sur la plateforme web du projet ;
 - Procéder au suivi et au contrôle de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux relevant du contrat de travaux ;
 - Assurer la vérification et la validation des situations financières établies par l'Entreprise ;

- Assister le Maître d'œuvre dans les opérations de réception provisoire, de suivi de la garantie et de réception définitive des travaux ;
- 5. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objectif de solliciter des Firmes compétentes, en vue d'établir une liste restreinte, pour le **suivi et contrôle des travaux de renforcement du système d'adduction d'eau potable des villes de Korhogo et Ferkessédougou – Phase 2**
- 6. La durée nécessaire pour accomplir la mission est de **vingt-neuf (29 mois) se décomposant en 0,5 mois** pour la mobilisation, la remise des sites et les implantations, **seize (16) mois** pendant la phase des travaux, **douze (12) mois** pour la période de garantie et **en 0,5 mois** pour le rapport de clôture.
- 7. La CC-PRICI, agissant en qualité d'agence fiduciaire du PREMU-FA invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt, à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir un dossier comportant une lettre de manifestation d'intérêt et les informations pertinentes indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les prestations demandées (brochures, références concernant la bonne exécution de contrats similaires, expérience dans des conditions semblables, années de réalisation, coûts, clients).
- 8. La firme sera un Bureau d'études légalement constituée avec dix (10) années d'expérience dans le suivi et contrôle des travaux d'approvisionnement en eau potable. Elle devra avoir exécuté au cours des dix (10) dernières années et de manière satisfaisante au moins deux (02) missions de suivi et contrôle des travaux de d'approvisionnement en eau potable comprenant une station de traitement de 600 m³ minimum et un château d'eau de 1000 m³ minimum.
- 9. La Firme sera recrutée suivant la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** sur la base des procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés dans le cadre du Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de la Banque mondiale **version de Juillet 2016, révision Novembre 2017 et Août 2018.**
- 10. Les firmes intéressées **doivent retirer les Termes de Références** y afférents à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures (heures locales).
- 11. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en six (6) exemplaires dont un original et/ou en version électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le **vendredi 06 Mars 2020 à 10 heures précises (heure locale)** et porter la mention « **Manifestation d'intérêt pour suivi et contrôle des travaux de renforcement du système d'adduction d'eau potable des villes de Korhogo et Ferkessédougou – Phase 2** ».
- 12. L'ouverture se fera le même **vendredi 06 Mars 2020** en séance publique à **10 heures 30 minutes** (heures locales) à l'adresse ci-dessous.
- 13. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Adresse de dépôt et ouverture des offres :

Cellule de Coordination du Projet de Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire sise aux Deux- plateaux – Vallon, cité LEMANIA, lot 1802

1^{er} étage à Bureau de la Passation de Marchés

08 BP 2346 ABIDJAN 08 –Côte d'Ivoire

Tel : (225) 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 22 41 35 59

Site internet : www.prici.ci

Adresse électronique : gekpini@yahoo.fr avec copie lucrecey@yahoo.fr